



HAL
open science

Enseigner la grammaire en Français sur Objectif Spécifique: peut-on parler de “ grammaire de spécialité ” ?

Catherine Carras, Isabelle Schaffner, Olivier Bertrand

► To cite this version:

Catherine Carras, Isabelle Schaffner, Olivier Bertrand. Enseigner la grammaire en Français sur Objectif Spécifique: peut-on parler de “ grammaire de spécialité ”?. Editions de l'Ecole Polytechnique. Enseigner la grammaire, 2014, 978-2-7302-1621-0. hal-04626446

HAL Id: hal-04626446

<https://hal.science/hal-04626446v1>

Submitted on 26 Jun 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Enseigner la grammaire en Français sur Objectif Spécifique : peut-on parler de « grammaire de spécialité » ?

Catherine Carras
Université Stendhal Grenoble 3
LIDILEM

1. Introduction

Les développements récents en didactique des langues conduisent à privilégier le développement des savoir-faire langagiers plutôt que celui des savoirs linguistiques, et donc à ne pas axer l'apprentissage sur les seules formes des messages. La didactique du Français sur Objectif Spécifique, qui peut être considéré comme le courant le plus abouti de l'approche communicative (Mangiante et Parpette, 2004) s'inscrit tout à fait dans cette problématique. Dans une formation sur objectif spécifique, les contenus linguistiques ne doivent pas être définis a priori (Lehmann 1993), mais en fonction des situations de communication auxquelles les apprenants seront confrontés sur leur terrain d'exercice. La définition des contenus à enseigner suppose ainsi la décomposition des besoins de communication, issus de l'analyse des besoins, en objectifs spécifiques, parmi lesquels on compte des objectifs linguistiques, dont l'objectif grammatical fait partie, au même titre que l'objectif lexical. Mais, alors que l'enseignement du lexique spécialisé reste aujourd'hui encore massif dans les formations destinées à des publics spécifiques, celui de la grammaire occupe une place plus marginale (Mourlhon-Dallies 2008).

Nous souhaitons donc nous interroger, dans cet article, sur les liens entre grammaire et discours spécialisé, et sur la place occupée par l'enseignement de la grammaire dans les programmes de français pour publics spécialisés. Nous essaierons tout d'abord de voir s'il existe une spécificité grammaticale des discours spécialisés, et si oui, à quoi elle peut être liée : au domaine de spécialité ? au type de discours ? Nous nous questionnerons ensuite sur ce que peut recouvrir l'enseignement de la grammaire dans un programme de Français sur Objectif Spécifique, et sur les difficultés auxquelles l'enseignant peut se trouver confronté.

Afin de comprendre comment ces questions sont traitées par les didacticiens, nous analyserons les contenus grammaticaux et la façon dont ils sont didactisés dans des manuels récents des domaines du Français du Tourisme et de l'Hôtellerie, du Français de la Médecine, et du Français Scientifique. Le choix de ces trois domaines a été motivé par le fait que les discours qui les caractérisent sont plus marqués linguistiquement qu'un domaine tel que le Français de l'Entreprise / des Affaires, genre moins marqué car plus transversal.

Nous confronterons ensuite nos analyses à un corpus de discours professionnels authentiques. Nous observerons tout d'abord si, pour une même tâche communicative, les contenus grammaticaux sont comparables dans les manuels et dans les discours authentiques. Nous vérifierons ensuite l'adéquation de l'exploitation didactique de ces contenus proposée dans les manuels aux discours collectés sur le terrain, ceci afin d'envisager des pistes pour l'enseignement de la grammaire pour publics spécifiques.

2. Grammaire et discours spécialisés

2.1. Grammaire de spécialité ?

Il convient de s'interroger sur le lien éventuel entre spécificités grammaticales et spécialisation des discours. En effet, la spécificité lexicale des discours spécialisés est généralement reconnue, couramment observée et analysée, alors que la spécificité grammaticale est moins évidente. Toutefois, il faut reconnaître que les discours spécialisés ne se limitent pas à une spécificité lexicale, à une terminologie. Suivant les disciplines, on observe des structures syntaxiques récurrentes, un usage particulier des ressources de la langue. Certains discours professionnels présentent des spécificités au niveau syntaxique. Ainsi, dans certains discours, certaines structures syntaxiques peuvent être récurrentes, (constructions passives, pronoms relatifs, etc. dans le discours juridique par exemple), d'autres types de discours ont une composante grammaticale restreinte par rapport aux discours non spécialisés (cas du discours mathématique, où le nombre de verbes et de temps utilisés est en nombre réduit). Un guide qui accompagne des touristes sur des sites historiques devra par exemple maîtriser les temps du passé. Un guide de safari devra maîtriser l'impératif, affirmatif et négatif (« ne sortez pas de la voiture ! », « ne donnez pas à manger aux animaux ! ») afin de transmettre les consignes de sécurité de manière efficace. Ces particularités peuvent être liées à la spécialité en elle-même, ou au type de discours plus qu'à la spécialité en elle-même. Parpette (2001) a fort bien analysé ce phénomène.

On peut observer que certaines disciplines privilégient certaines structures linguistiques. Ainsi, les structures hypothético-déductives telles que "supposons", "si ... alors" relèvent quasi exclusivement du discours démonstratif des sciences exactes; il en va de même de la valeur causale du participe présent en mathématiques (Mangiante 2004). Dans le domaine de l'archéologie, la modalité d'incertitude (emploi du conditionnel, de marqueurs d'incertitude tels que « probablement », « vraisemblablement », etc.) est très présente car elle correspond étroitement à la démarche scientifique et donc discursive de la recherche archéologique. En Droit, ce sont entre autres les verbes de modalité, les marqueurs de relation logique (cause, conséquence, hypothèse) dont certains sont quasi exclusifs de ce domaine (« à peine + substantif », par exemple), l'usage du singulier collectif. Dans le domaine du tourisme, les discours de promotion d'une destination présentent un usage des adjectifs mélioratifs et des superlatifs significatif. Ces spécificités grammaticales sont probablement plus difficiles à observer dans un genre moins marqué, tel que le Français de l'entreprise / des affaires. Si la spécificité tient peu à la discipline en elle-même, comme dans ce dernier cas, elle peut par contre tenir au type de discours.

Dans le domaine de la médecine, une consultation, donc un échange patient / médecin ne présente pas du tout les mêmes caractéristiques qu'un échange entre pairs, entre deux spécialistes. Le premier type d'échange montrera un usage marqué des structures de questionnement, des marqueurs de temporalité (fréquence, expression de la durée) et des temps du passé, en particulier lors de l'anamnèse, ou historique de la maladie¹, structures qui ne se retrouveront pas dans le deuxième type d'échange. En Droit, on remarque qu'il y a plus de caractéristiques discursives communes entre un cours de droit et un cours de sciences-économiques qu'entre un cours de droit et un arrêté de droit. Ainsi, la plupart des structures grammaticales n'entretiennent pas de lien intrinsèque avec une discipline particulière, mais c'est le type de discours qui conditionne leur plus ou moins grande fréquence, et non le contenu du discours en lui-même (Parpette 2001).

Il peut donc être assez difficile de parler de « grammaire de spécialité », tout comme il n'est pas opérationnel de parler de « langue de spécialité »². Cela signifierait qu'il existe une grammaire et une langue « communes » ou « non spécialisées ». Toutefois, comme nous

¹ Voir à ce sujet la fiche pédagogique n°16, « La consultation en cardiologie », in Carras, Tolas, Kohler & Szilagyi (2007)

² Cette dénomination supposerait l'existence de sous-systèmes au sein d'une langue commune. Nous considérons que la langue, en tant que système, est une, mais qu'il existe des situations de communication et donc des discours spécialisés, qui constituent une exploitation particulière des potentialités du système de la langue (Moirand 1993).

l'avons vu, une langue utilisée dans un domaine d'expérience déterminé présente des caractéristiques non seulement lexicales, mais aussi morphologiques, syntaxiques et discursives particulières. Ce qui nous intéresse, en tant que didacticienne du FLE, c'est la question de l'enseignement de la grammaire dans les programmes de français sur objectif spécifique, à destination des publics spécialisés et / ou professionnels. Quelle « grammaire » enseigner à ces publics ? Quelle place lui accorder ? Quelle méthodologie privilégier ?

2.2. Didactique de la grammaire et publics spécialisés

Comme nous l'avons dit plus haut, l'enseignement du lexique spécialisé reste aujourd'hui encore massif dans les formations destinées à des publics spécifiques alors que celui de la grammaire occupe une place plus marginale. Cela peut provenir à la fois des méthodes d'enseignement communicatives, qui ont minoré l'enseignement de la grammaire en tant que telle, et à la difficulté de définir des spécificités grammaticales dans un domaine de spécialité (Mourlhon-Dallies, 2008). Déjà Lehmann, en 1993, soulignait que l'aspect linguistique de l'enseignement des langues sur objectif spécifique n'arrivait qu'à la fin de son ouvrage, alors que pour la plupart des personnes (enseignants, apprenants, « commun des mortels »), la spécificité de l'enseignement d'une langue pour des publics spécifiques était essentiellement langagière (avec une focalisation marquée sur le lexique). Il écrivait également que si les contenus linguistiques ne devaient pas être définis a priori, l'objet d'apprentissage étant la langue, les contenus linguistiques restaient prépondérants. Ainsi, il s'agit de réaliser une sélection de contenus linguistiques appartenant à la langue, le dosage étant différent suivant les disciplines. Or, les situations-cibles sont définies en terme situationnistes ou ergonomiques plus que linguistiques, et l'enseignant doit définir des contenus linguistiques. Définir les contenus de formation, dans un programme sur objectif spécifique, revient à décomposer des besoins de communication (issus de l'analyse des besoins³), en objectifs spécifiques, parmi lesquels figurent les objectifs linguistiques, et la grammaire y figure au même titre que le lexique. Identifier les spécificités lexicales des discours spécialisés est relativement aisé. La terminologie d'un champ est en effet plus « visible » que ses autres composantes linguistiques, elle est l'un des aspects constitutifs des domaines de spécialité. La maîtrise de la terminologie du champ fait partie de la compétence professionnelle⁴. D'ailleurs, l'enseignement du lexique occupe encore une place très marquée dans les programmes de formation en langue sur objectif spécifique. Mais qu'en est-il de la grammaire ? En dehors des spécificités liées au domaine évoquées plus haut (les connecteurs logiques en mathématiques, par exemple), comment définir un contenu grammatical qui corresponde aux besoins spécifiques des apprenants ?

Ainsi, la difficulté de l'enseignement de la grammaire aux publics spécialisés tiendrait principalement à trois aspects :

- la difficulté à identifier des contenus grammaticaux dans les discours spécialisés afin de fixer des objectifs d'apprentissage
- la nécessité d'établir une progression grammaticale prenant en compte à la fois le niveau des apprenants et les contenus grammaticaux liés au domaine de spécialité
- la nécessité d'élaborer des activités didactiques permettant aux apprenants non pas de manier des formes grammaticales mais d'acquérir une véritable compétence discursive, dans une optique professionnalisante

³ Voir à ce sujet la démarche d'élaboration du programme FOS, dans Mangiante et Parpette 2004.

⁴ Toutefois, l'expérience a montré que, pour des apprenants non francophones professionnels dans leur domaine, le lexique spécialisé posait parfois moins de problèmes d'apprentissage que le lexique commun. Comme le souligne très justement Odile Challe (2002), « les mots les plus étranges pour un étudiant [étranger] ne sont pas forcément les termes les plus techniques ».

Ainsi, si le but de l'enseignement grammatical dans les programmes spécialisés est de permettre aux apprenants d'acquérir une certaine dextérité dans le maniement des formes récurrentes dans les discours du domaine ou du métier ciblé, on ne peut faire l'économie des contenus grammaticaux permettant aux apprenants d'être autonomes dans leur expression. Comme nous l'avons dit ci-dessus, on ne peut considérer qu'il existe une « langue de spécialité », cloisonnée et indépendante.

Au vu de ces considérations, nous avons voulu voir quelle place occupait la grammaire dans les manuels de Français de Spécialité existant sur le marché, et allons maintenant détailler l'observation réalisée.

3. La place de la grammaire dans les manuels de Français de Spécialité

Cette observation nous a semblé intéressante en soi car la place qu'occupe la grammaire dans ce type de supports est assez révélatrice de la conception non seulement de la compétence grammaticale dans la compétence linguistique dans son ensemble, mais aussi de la conception de l'enseignement du français pour des publics spécialisés. Ainsi, si l'on observe les ouvrages présents sur le marché, de façon générale, les contenus grammaticaux et l'approche de la compétence grammaticale sont souvent peu liés aux spécificités linguistiques et discursives du domaine traité ; le contenu grammatical est le plus souvent adossé au niveau du CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) visé par le manuel, et les exercices de grammaire, de forme très traditionnelle, ne bénéficient la plupart du temps que d'un « habillage thématique » lié à la spécialité. La spécificité du contenu des manuels de français de spécialité tient donc essentiellement, de façon très prévisible, aux situations et thèmes abordés, et bien sûr au lexique. Nous avons analysé cinq ouvrages de manière plus approfondie, afin de préciser ces observations très générales.

Cinq ouvrages ne constituent évidemment qu'un échantillon, et les remarques que nous pourrions faire ne concernent que les manuels observés. En ce qui concerne les domaines de spécialité, nous avons volontairement laissé de côté les ouvrages de Français des Affaires ou Français de l'Entreprise, genres très peu marqués car les manuels présents sur le marché ne visent pas des postes de travail particuliers mais des compétences transversales de communication en entreprise. Nous n'avons également pas analysé de manuel de Français Juridique car c'est un domaine de connaissance que nous n'avons jamais pratiqué en tant qu'enseignante. Nous nous sommes donc intéressée à trois domaines de spécialité : le Français du Tourisme et de la Restauration, le Français de la Médecine, et le Français Scientifique.

Nous avons analysé deux ouvrages du premier domaine : *Tourisme.com* (2004) et *Hotellerie-restauration.com* (2006). Ces deux ouvrages ont été choisis car ils figurent parmi les plus récents de ce domaine. Ils sont tout deux destinés à des publics niveaux A1/A2. Viennent ensuite deux ouvrages destinés aux publics médicaux : *Santé-médecine.com* (2004) utilisable dès le niveau A2 et *Le Français des Médecins* (2008), qui lui vise des niveaux B2/C1. Les formations en français à destination des professions de santé sont relativement récentes dans le champ du FLE, mais sont actuellement incontournables en raison du manque de personnels dans ce domaine qui conduit à l'embauche de praticiens étrangers, infirmiers ou médecins. Finalement, un seul ouvrage destiné aux publics scientifiques : *Le Français pour les Sciences* (2004), destiné à des niveaux B2 voire C1. Le public scientifique au sens large est massivement présent en France, en particulier dans les filières universitaires, et pourtant, peu de manuels lui sont consacrés !

Les cinq ouvrages observés sont assez différents tant dans leur forme que dans les publics visés, nous nous sommes donc limitée aux critères d'observation suivants :

- objectifs et contenus grammaticaux
- progression dans l'introduction des contenus grammaticaux
- types d'activités proposées sur les contenus grammaticaux.

3.1. Objectifs et contenus grammaticaux

En ce qui concerne les contenus grammaticaux de l'ouvrage et leur formulation (est-elle explicite ou non ?), trois grandes tendances se dégagent :

- les contenus grammaticaux sont facilement identifiables car explicites dès le sommaire : c'est le cas des ouvrages *Tourisme.com* et *Hôtellerie-restauration.com*. En début d'ouvrage, dans le tableau récapitulatif de contenu des leçons, les compétences grammaticales apparaissent en tant que telles dans le sommaire, adossées à des « savoir-faire » (alors qu'il n'y a pas, explicitement, de contenu lexical dans la table des matières, ni de contenu culturel, par exemple). Les compétences grammaticales sont donc les seules compétences linguistiques formulées explicitement dès le départ. Il y a également un précis grammatical en fin d'ouvrage.
- les contenus grammaticaux ne figurent pas explicitement dans le sommaire de l'ouvrage (tableau des contenus), mais sont listés très clairement dans le plan en tête de chaque leçon : *Le Français des médecins*. Remarquons que le contenu lexical est traité de la même façon. Les points de grammaire traités dans chaque leçon font souvent l'objet d'un tableau récapitulatif en fin de chapitre.
- Les contenus grammaticaux ne sont pas exprimés ni identifiés de façon explicite, ni dans le plan général de l'ouvrage, ni dans les contenus affichés de chaque leçon: *Santé-médecine.com* et *Le Français pour les Sciences*. Les contenus grammaticaux sont pourtant bien présents mais une vision d'ensemble des différents points grammaticaux abordés tout au long de ces deux ouvrages n'est pas disponible.

La place réservée à l'expression des contenus grammaticaux est directement liée au public visé par les ouvrages analysés, ainsi qu'à la structuration d'ensemble de l'ouvrage. Il va de soi que nous n'émettons pas de jugement de valeur a priori sur cette organisation.

Ainsi, les deux ouvrages de Français du Tourisme et de l'Hôtellerie sont des ouvrages destinées à un public large, même s'ils sont ancrés dans un domaine de spécialité. Visant un public A1/A2, ils suivent une organisation qui diffère finalement très peu des manuels de français général : chaque chapitre ou leçon correspond à une compétence de communication, à un savoir-faire, auxquels sont rattachés des compétences linguistiques. Le contenu grammatical bénéficie donc d'une visibilité importante, comme c'est le cas dans les méthodes généralistes.

Le Français des Médecins est un ouvrage destiné à des professionnels. Il est organisé en chapitres correspondant chacun à une tâche accomplie par les personnels de santé dans leur activité : « interroger un patient », « examiner un patient », « rédiger une observation clinique et prendre un avis auprès du médecin senior », « prescrire un traitement et expliquer une ordonnance », etc. Mais il s'agit bien d'un manuel de FLE, et ce sont bien les compétences linguistiques nécessaires à l'accomplissement de ces tâches qui sont visées, la grammaire en faisant partie au même titre que le lexique.

Santé-médecine.com est un ouvrage tentant de balayer le champ de la médecine car destiné aussi bien aux usagers des services de santé qu'aux professionnels, il suit une structuration du moins spécialisé (« comment ça va ? », compétences de communication utiles aussi bien aux patients qu'aux praticiens), au plus spécialisé (« l'hospitalisation en chirurgie

cardiaque »). Les contenus linguistiques (lexique et grammaire) introduits le sont en fonction des compétences visées et des documents exploités. Cet ouvrage étant essentiellement thématique, les contenus linguistiques ne sont pas ciblés en tant que tels.

Quant au *Français pour les Sciences*, c'est un ouvrage présentant un contenu disciplinaire de niveau élevé, organisé en chapitres, chacun consacré à une opération discursive essentielle en sciences : la quantification, la composition, la description, la variation, le raisonnement. Les points de langue en général et de grammaire en particulier ne sont pas explicités en tant que tels (pas de rubrique « lexique » ou « grammaire ») mais sont abordés en tant qu'outils permettant de réaliser ces opérations.

3.2. Progression dans l'introduction des compétences grammaticales

Remarquons tout d'abord que la notion de progression, soit l'ordre de la présentation des faits linguistiques, généralement du bas vers le haut (du plus simple au plus complexe, même si cette notion est relativement subjective), ne s'applique pas de la même façon dans les formations en français pour les publics professionnels / spécialisés que dans les formations généralistes.

En effet, les formations destinées à des professionnels sont souvent courtes, parfois réalisées dans l'urgence, et cet aspect utilitaire conduit à viser des contenus directement réutilisables en contexte. Ainsi, les contenus linguistiques sont introduits en fonction des situations et donc des compétences de communication prioritaires, et non pas nécessairement en fonction du niveau des apprenants et de la difficulté croissante de ces contenus.

Là encore, la progression dans les contenus grammaticaux va dépendre du public visé par les ouvrages. On peut ici remarquer deux grandes tendances : une progression grammaticale adossée au CECR et donc non liée, a priori, à la spécialité, et un ordre d'apparition des faits grammaticaux dépendant directement des compétences de communication visées en fonction du domaine traité.

Les ouvrages *Tourisme.com* et *Hôtellerie-restauration.com* présentent des contenus et une progression grammaticale calquée en grande partie sur le CECR, en fonction du niveau du public visé (à partir de A1/A2). D'ailleurs, alors que les domaines professionnels visés par ces deux manuels ne sont pas exactement les mêmes (même s'ils appartiennent au grand domaine du Français du Tourisme), les contenus grammaticaux et leur ordre d'introduction sont très semblables. Ainsi, les Leçons 1 et 2 de ces deux ouvrages, qui visent des compétences de communication transversales (« se présenter et présenter son entreprise »), ont les mêmes contenus grammaticaux : présent de l'indicatif (être + verbes en -er), c'est / il est, articles définis et indéfinis, interrogation, expression du temps (dates et heures).

Si l'on regarde la progression grammaticale de ces deux ouvrages, elle semble plus adossée au CECR qu'aux différentes compétences professionnelles visées. Mais cela peut aussi vouloir signifier que les contenus professionnels ont été hiérarchisés en fonction d'une progression linguistique, ce qui peut tout à fait se concevoir si l'on considère le niveau du public visé (à partir de A1). En effet ici la contrainte est double : le contenu doit s'adapter à la fois aux savoir-faire communicatifs visés, et au niveau des apprenants (difficile en effet de faire l'impasse sur des contenus grammaticaux de base avec un public de faible niveau).

Les deux ouvrages qui s'affranchissent le plus de la notion de progression dans la présentation des contenus grammaticaux sont le *Français des Médecins* et le *Français pour les Sciences*. Signalons que, outre la structuration et les objectifs des manuels, le niveau des apprenants auxquels se destinent ces ouvrages a très probablement une influence sur cet aspect, il est en effet plus aisé de faire abstraction de la difficulté des contenus grammaticaux lorsque l'on s'adresse à des publics de niveau B2/C1.

Dans le *Français des Médecins*, le lien entre contenu grammatical et compétence professionnelle est maximal. Les points de grammaire abordés dans une leçon le sont toujours en fonction de la tâche visée, et leur ordre d'apparition n'est pas lié a priori à leur difficulté. Si l'on prend l'exemple du chapitre 4 (pages 79 et suivantes), qui vise la tâche « examiner un patient », elle contient les points de grammaire suivants : le futur proche (ciblé non pas en tant que tel mais comme un outil au service de l'objectif de communication / professionnel « expliquer le déroulement d'un examen ») ; l'impératif (« donner une instruction à un patient ») ; l'expression du but, de la finalité, le subjonctif (« expliquer l'objectif d'un examen »). Ainsi, les points de grammaire abordés sont en totale cohérence avec les objectifs professionnels / communicatifs visés, ils sont d'ailleurs le plus souvent formulés en tant qu'objectifs fonctionnels et non pas en tant que tels.

Dans le *Français pour les Sciences*, l'ordre d'introduction des contenus grammaticaux est tout à fait indépendante de la notion de difficulté. Comme nous l'avons écrit plus haut, les faits de langue, dans cet ouvrage, ne sont pas présentés en tant que tels mais comme des outils au service des opérations discursives visées. Ces différents outils, qu'ils soient linguistiques ou non linguistiques, sont présentés sur le même plan. Le choix de l'auteur est donc assez intéressant, on ne constate pas de cloisonnement entre ce qui relève de la langue et ce qui relève de la connaissance scientifique, la langue est présentée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un moyen d'exprimer un contenu scientifique. Dans le chapitre consacré à la Quantification, on trouve un sous-chapitre dédié à la comparaison (pages 39 et suivantes). On peut observer que les différentes formes de comparaison n'apparaissent pas comme dans les grammaires « traditionnelles », c'est-à-dire supériorité / infériorité / égalité / superlatif, mais selon des catégories liées au discours scientifique : comparaison graduée / comparaison non graduée / comparaison proportionnelle. De même, les différents outils permettant ces opérations sont présentés sur le même plan, que ce soit les symboles mathématiques de comparaison, ou des formes linguistiques telle que « plus ... que », « moins ... que », ou des préfixes exprimant une comparaison (**équidistant**, **macrostructure**, **hypotension**) (page 43). Ce choix est parfaitement cohérent avec l'objectif et la structuration de l'ouvrage, mais il peut être déroutant pour des enseignants / apprenants habitués à un contenu linguistique clairement défini et « isolé ».

A mi-chemin entre ces deux extrêmes, *Santé-médecine.com* présente un contenu grammatical dont l'ordre d'apparition tient essentiellement aux thèmes abordés, au cas par cas, même si le lien entre la situation de communication et les points de grammaire abordés n'est pas toujours très clair. Les différents points de grammaire sont abordés essentiellement à travers des exercices de manipulation de formes, et ne sont pas formulés en tant que tels. Il y a ainsi très peu de métalangage dans cet ouvrage, et presque pas de systématisation. Par exemple, lorsque est abordé l'objectif fonctionnel de l'expression du diagnostic et du questionnement du patient (page 16 et suivantes), sont abordées les différentes formes de questionnement (formel, informel, inversion du sujet, etc.), les marqueurs temporels (exprimant la fréquence), entre autres points de langue. Ces différents outils linguistiques sont vus à travers des exercices de manipulation de structures, sans véritable réflexion métalinguistique. Remarquons toutefois que cet ouvrage fait partie d'une collection intitulée « Activités », et qu'il ne s'agit pas d'un manuel à proprement parler. C'est un ouvrage qui peut être utilisé en auto-apprentissage ou en complément d'une méthode d'apprentissage générale, et non pas comme seul support, contrairement aux autres ouvrages évoqués.

3.3. Types d'activités proposées sur les contenus grammaticaux

Les deux ouvrages de Français du Tourisme que nous avons analysés sont assez représentatifs du type d'activités grammaticales proposées dans les manuels de Français de

Spécialité. Il s'agit le plus souvent d'exercices de grammaire très classiques, bénéficiant uniquement d'un habillage thématique, auxquels manquent les dimensions discursive et communicative, et dans lesquels le lien avec un objectif communicatif professionnel est loin d'être évident.

Prenons l'exemple d'un exercice proposé dans le manuel *Tourisme.com*, page 50. Le point de grammaire travaillé est le passé composé. Après deux exercices de conjugaison et de manipulation de formes, on trouve un texte narratif (un vacancier raconte ses vacances de l'été dernier) où l'on doit conjuguer les verbes au passé composé, suivi de deux exercices où l'on doit manipuler le même texte, en le mettant à la forme négative puis au pluriel. D'un point de vue didactique, ces activités ne sont absolument pas communicatives. Et si l'on se place du point de vue professionnel, quelle est la compétence de communication visée? Cette activité se trouve dans l'Unité 3, « Animation » : ainsi, un professionnel du tourisme (animateur dans un club de vacances, par exemple) ne sera pas amené à raconter ses dernières vacances comme dans le texte proposé, mais plutôt à écouter les touristes le faire, à leur poser des questions sur ce qu'ils ont fait de la journée, etc. On pourrait donc très bien envisager des activités reprenant la manipulation du passé composé mais avec un ancrage discursif et professionnel plus marqué.

Hôtellerie-restauration.com propose en pages 64-65 des activités sur l'imparfait. La première activité nous semble tout à fait appropriée : il s'agit de prendre connaissance de réclamations écrites de la part des clients d'un hôtel, pour ensuite faire une réflexion sur la valeur de l'imparfait dans ces textes, par opposition au passé composé. L'exercice suivant consiste en une conjugaison à l'imparfait de verbes dans des textes de réclamation de clients. Par contre, l'exercice de réemploi consiste en la rédaction de lettres de réclamation, or les professionnels de l'hôtellerie n'écrivent pas ce type de texte ! Au contraire, ils n'en sont pas les émetteurs mais les récepteurs. Il aurait donc fallu envisager une réponse aux réclamations, par exemple.

On remarque donc que ce qui manque dans ces manuels, ce sont des activités réellement communicatives et en lien direct avec les tâches à réaliser par les professionnels du domaine en question.

Les activités figurant dans *Santé-médecine.com* sont à ce titre beaucoup plus intéressantes. Si l'on observe par exemple les pages 42 et suivantes, portant sur les examens radiologiques, on trouve à la suite d'un texte présentant le scanner, son historique, son fonctionnement et ses utilisations, un exercice sur la définition du scanner où l'on doit compléter les phrases avec des pronoms relatifs. L'exercice suivant consiste en une reformulation au passif de phrases sur ce même appareil. Ces deux points de grammaire (pronoms relatifs et passif) figurent effectivement dans le texte déclencheur, car ils sont indispensables pour décrire un appareil et en expliciter le fonctionnement, même si cet objectif discursif (décrire une machine, un procédé) n'apparaît pas en tant que tel, n'est pas formulé explicitement. Un professionnel de santé peut tout à fait être amené à expliquer le fonctionnement d'un appareil de radiologie à un patient avant un examen, par exemple. Mais là aussi, l'étape de mise en discours des savoirs et des structures préalablement manipulées manque.

L'articulation compétence grammaticale / compétence de communication professionnelle la plus marquée dans les ouvrages observés se retrouve dans *Le Français des médecins* et *Le Français pour les Sciences*. Les activités y sont généralement liées aux compétences discursives nécessaires dans le domaine en question, et toujours contextualisées. Si l'on se penche sur les activités figurant dans le chapitre 4 du *Français des médecins*, « Examiner un patient », on voit que les objectifs présents dans la rubrique « Grammaire » ne sont pas formulés en tant que tels, mais, par exemple, sous l'objectif fonctionnel « expliquer l'objectif d'un examen » (pages 77 et suivantes). Le point de grammaire est introduit par ce

même objectif : « dans la vidéo 15, l'interne justifie la nécessité de faire des examens complémentaires pour confirmer le diagnostic. Il utilise pour cela une expression qui indique la finalité, le but, l'objectif : afin de ». Suivent des explications sur l'utilisation de *afin de* et *afin que, pour que*. Vient ensuite un exercice où l'on doit expliquer l'objectif d'une série d'examens en utilisant des expressions de but / finalité suivies de l'infinitif. L'exercice suivant est semblable mais avec des expressions suivies du subjonctif. Ces activités sont certes très classiques dans leur forme, mais elles sont directement liées à un objectif de communication professionnel. Et le fait que les contenus grammaticaux soient introduits en termes fonctionnels nous semble un aspect très positif.

Dans *Le Français pour les Sciences*, comme nous l'avons écrit plus haut, les points de langue ne sont pas explicités en tant que tels, et figurent sur le même plan que les autres outils permettant d'effectuer l'opération discursive visée. Ce décloisonnement va se retrouver dans les activités. Ainsi, si l'on reprend l'exemple du chapitre portant sur la comparaison (pages 43 et suivantes), après la présentation des différents outils (lexique, grammaire, symboles mathématiques) permettant de comparer, on trouve deux exercices. Le premier consiste en un tableau représentant des données sur quatre planètes (diamètre, période de rotation, etc.), et la consigne est : « comparez Jupiter au soleil, puis aux deux autres planètes ». Le deuxième présente un texte sur la pluviométrie, suivi de questions reprenant des éléments de comparaison (« quelle est l'année où il a le plus plu ? »). La réalisation de ces exercices demande l'utilisation de différents outils, pas seulement les outils grammaticaux, qui ne figurent d'ailleurs pas explicitement dans les consignes. Notons que des scientifiques peuvent effectivement être amenés à effectuer ce type d'activité de comparaison à partir de données chiffrées ou d'un texte descriptif. Il manque cependant, à notre avis, un ancrage discursif plus explicite.

4. Discours fabriqués / discours authentiques : quel contenu grammatical ?

Afin de confronter le traitement de la grammaire dans les manuels de français de spécialité à la réalité des discours professionnels, nous avons recueilli un discours professionnel authentique du domaine du tourisme. Nous avons volontairement choisi un type de discours moins « marqué » que le discours juridique, par exemple, afin de montrer que la spécificité des discours professionnels / spécialisés est réelle, y compris au niveau grammatical. Nous avons ainsi observé si, pour une même tâche communicative, les contenus grammaticaux étaient comparables dans les manuels et dans les discours authentiques. Nous avons choisi une tâche professionnelle liée à la profession de guide touristique, « démarrer une visite guidée ». Nous avons pour cela sélectionné un discours du manuel *Tourisme.com*, et enregistré un guide professionnel lors de l'accueil des touristes et présentation de l'excursion. Il ne s'agit bien sûr que d'un échantillon et cette analyse mériterait d'être approfondie, les considérations que nous pouvons faire à partir de cette observation n'ont pas de valeur absolue. Néanmoins, la comparaison des deux documents met en évidence certaines caractéristiques des discours spécialisés et de leur traitement dans les manuels de français.

Document fabriqué : *Tourisme.com*, CLE International, pages 97 et suivantes :

Le guide-accompagnateur : Bonjour, mesdames, messieurs, comment allez-vous ce matin ? j'espère que vous avez passé une bonne nuit. Tout le monde est là ? J'ai compté 17 personnes, il manque donc 1 personne.

Une dame : oui, c'est mon mari, il a oublié son appareil photo dans la chambre. Est-ce qu'on peut l'attendre ?

Le guide-accompagnateur : mais bien sûr, nous allons l'attendre !

La dame : ah le voilà !

Le mari : excusez-moi, je suis désolé.

Le guide-accompagnateur : bon, tout le monde est là. Je vous rappelle que le respect des horaires est important pour le bon déroulement des excursions. Allez, on y va ... ce matin, comme prévu, nous allons faire la descente du fleuve Li.

Une touriste : c'est loin ?

Le guide-accompagnateur : non, l'embarcadère est à 28 km, nous y arriverons dans une demi-heure. La croisière durera 3h30 environ. Elle relie le bourg de Zhujiang au bourg de Yangshuo. Pendant la croisière, un guide-conférencier commentera le paysage mais je resterai avec vous.

Un touriste : on mange où ce midi ?

Le guide-accompagnateur : nous mangeons à Yangshuo sur le bord du fleuve, dans un bistrot spécialisé dans les grillades.

Un touriste : et cet après-midi, qu'est-ce qu'on fait ?

Le guide-accompagnateur : je vous rappelle que l'après-midi est libre. Le car viendra vous chercher à 17h devant le restaurant.

Document authentique : Visite de Vienne, Christine P. juin 2012 (transcription d'enregistrement):

Voilà, alors je vais vous laisser vous placer peut-être devant moi bonjour Mesdames, bonjour Messieurs, voilà donc moi je m'appelle Christine je vais être avec vous ce matin à Vienne heu nos petits micros font que normalement tout le monde m'entend bien voilà heu a priori je ne vais pas vous perdre nous allons faire un tour d'environ deux heures donc on va s'intéresser à cette ville de Vienne à la fois la ville romaine gallo-romaine et médiévale puisqu'on va également visiter la cathédrale Saint Maurice et autour à peu près effectivement de 10 heures et quart 10 heures et demi on reviendra ici au bateau pas plus tard que 10 heures et demi parce qu'après il est parti le bateau hein ? voilà donc je fais bien attention voilà alors je vous propose on va traverser faites attention mais heu on va s'arrêter un peu plus loin pour voir la carte on va présenter un peu cette ville de Vienne on va attendre que ce soit à nous parce que là c'est la nationale 7 et c'est un petit peu dangereux de traverser (...).

La première observation que l'on peut faire est que, malgré le caractère éminemment fabriqué du premier document, on ne peut nier qu'il se rapproche du document authentique en ce qui concerne le contenu. On est donc probablement face à un document fabriqué à partir d'observations de terrain. Si l'on observe le contenu grammatical de ces deux documents, on relève des points communs : l'utilisation du « on », celle du futur proche et du futur simple, des pronoms « en » et « y », les horaires et la situation dans le temps. Tous ces outils permettent de présenter le programme de la journée / de la visite.

Si l'on s'arrête sur ce qui diffère dans ces deux documents, on remarque bien sûr tout d'abord que les marques du discours oral spontané sont absentes du premier document. Et le document authentique ne présente évidemment pas la même densité de contenu. On rejoint donc ici les considérations à propos de l'analyse des discours professionnels authentiques et de la difficulté à identifier des contenus grammaticaux dans les discours spécialisés afin de fixer des objectifs d'apprentissage. Les discours authentiques sont certes en partie prévisibles car définis par la situation de communication (les deux documents ci-dessus le montrent), mais il faut analyser un nombre important de discours authentiques pour en dégager les caractéristiques linguistiques et discursives. Ceci est probablement plus vrai pour la grammaire que pour le lexique qui, comme nous l'avons dit plus haut, est plus « visible » dans les discours spécialisés.

En ce qui concerne l'exploitation, le seul contenu grammatical exploité dans le dialogue de *Tourisme.com* sont les pronoms « en » et « y », à travers un dialogue à compléter (contextualisé, car portant sur le récit d'un voyage en Chine). Il va de soi que ce type d'exploitation n'est pas applicable directement au document authentique, et qu'une exploitation des points de grammaire présents dans cette présentation devrait l'être à travers des activités d'observation et de réemploi.

5. Conclusions et perspectives

Nous avons donc observé que les discours spécialisés / professionnels présentent de réelles spécificités grammaticales, qui tiennent à la fois à la spécialité en elle-même et au type de discours. Ces spécificités grammaticales sont prises en compte de façon assez diverses dans les manuels de Français de Spécialité présents sur le marché, la tendance la plus marquée étant de proposer un contenu et une progression adossés au CECR. La place et le traitement de la grammaire dans ces manuels traduisent la conception encore très lexicaliste des discours spécialisés. La combinatoire lexicale / grammaire mériterait à notre avis d'être plus présente, afin d'éviter ce cloisonnement. Les discours des disciplines scientifiques, notamment des mathématiques, où « certaines tournures rigides structurent les parties du discours démonstratif : *on sait que* annonce l'hypothèse de départ, *or* précède le théorème, *donc* démarre la conclusion... » (Mangiante 2004) ne peuvent être abordés autrement. Ces expressions figées relèvent à la fois du lexique et de la grammaire (elles obéissent à des contraintes syntaxiques et sémantiques). Le seul ouvrage qui n'opère pas ce cloisonnement des outils linguistiques parmi ceux que nous avons observés est d'ailleurs un ouvrage destiné au public scientifique (*Le Français pour les Sciences*).

L'analyse des contenus grammaticaux mais surtout des activités didactiques d'exploitation de ces contenus proposés dans les manuels montre, la plupart du temps, l'absence d'une véritable approche communicative. La plupart des activités relève de la manipulation de structures, et si ces activités sont nécessaires en phase d'appropriation, le passage de cette manipulation de formes à leur emploi en discours reste encore souvent à faire. La dimension discursive des spécificités grammaticales est ainsi fort peu prise en compte. Pour citer Parpette (2001), « il semble qu'il y ait une sorte de chaînon manquant entre ce qui est appris en cours de grammaire et ce qui doit être réalisé ensuite en discours ». De même, la grammaire de l'oral est encore peu présente dans les manuels, et si cette remarque vaut également pour les manuels de français général, dans le cadre de formations souvent courtes à l'issue desquelles des professionnels doivent être opérationnels sur le terrain, la capacité à utiliser les structures en discours devient fondamentale. Un guide touristique face à son groupe ou un médecin face à son patient devront être capables de mobiliser rapidement leurs connaissances afin de transmettre correctement le message attendu dans une situation déterminée. Une véritable grammaire communicative reste encore à construire dans les manuels destinés aux publics spécialisés.

Les exemples de traitement de formes linguistiques pour des publics spécialisés relatés par Parpette (2001), de la manipulation des formes jusqu'au niveau discursif de réemploi, montrent fort bien que l'étape de mise en discours est indispensable à une véritable compétence grammaticale. Il revient aux enseignants intervenant auprès de publics professionnels / spécialisés, qui travaillent d'ailleurs le plus souvent à partir de matériel pédagogique élaboré à partir de supports authentiques, de rendre possible cette mise en discours pour leurs apprenants.

Références bibliographiques

- CARRAS, Catherine, TOLAS, Jacqueline, KOHLER, Patricia, SZILAGYI, Elizabeth (2007). *Le Français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*. Paris, CLE International.
- CHALLE, Odile (2002) *Enseigner le français de spécialité*. Paris, Economica.
- LEHMANN, Denis (1993) *Objectifs spécifiques en langue étrangère*. Paris, PUF.
- MANGIANTE, Jean-Marc, PARPETTE, Chantal. (2004) *Le Français sur Objectif Spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris, Hachette.

MANGIANTE, Jean-Marc (2004) « Rôle du lexique courant dans la structure de la démonstration mathématique ». *Cahiers de l'APLIUT*, n°2-XXIII.

MOIRAND, Sophie (1993) (dir) *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Paris, Berne, Berlin, Peter Lang.

MOURLHON-DALLIES Françoise (2008) *Enseigner le français à des fins professionnelles*. Paris, Didier.

PARPETTE, Chantal (2001) « Enseignement de la grammaire et discours spécialisé : intérêt et limites de la combinaison ». *Cahiers de l'APLIUT, Grammaire et langue de spécialité*, vol. XX, n°4 : 8-17.

Manuels analysés :

CORBEAU Sophie, DUBOIS Chantal, PENFORNIS Jean-Luc (2004) *Tourisme.com*. CLE International.

CORBEAU Sophie, DUBOIS Chantal, PENFORNIS Jean-Luc, SEMICHON Laurent (2006) *Hôtellerie-restauration.com*. CLE International.

FASSIER Thomas & TALAVERA-GOY Solange (2008) *Le français des médecins*.

PUGMOURLHON-DALLIES Françoise & TOLAS Jacqueline (2004) *Santé-médecine.com*. CLE International

TOLAS Jacqueline (2004) *Le français pour les sciences*, PUG